

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un septembre à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de Sumène Artense communauté, s'est réuni à la salle socio culturelle de la Monselie sous la présidence de Monsieur Marc MAISONNEUVE, Président de Sumène Artense communauté.

Étaient présents : Stéphane BRIANT (Antignac), Marc MAISONNEUVE (Bassignac), Alain VERGNE (Beaulieu), Gilles RIOS, Bernadette SIMON, (Champagnac), Daniel CHEVALEYRE, Martine MONCOURIER, Bernard LACOUR, (Champs sur Tarentaine-Marchal), Philippe DELCHET (La Monselie), Philippe VIALLEIX, (Lanobre), Lionel MONTEIL (Le Monteil), Christophe MORANGE (Madic), Éric MOULIER, Catherine BARRIER, (Saignes), Jean Paul MATHIEU (Saint-Pierre), Françoise GILLES (Sauvat), Joëlle NOEL (Trémouille), Fabrice MEUNIER, Arnaud MOREAU (Vebret), Catherine MAISONNEUVE (Veyrières), Céline BOSSARD, Bernard BOUVELOT, René BERGEAUD, Marie Ange FLEURET BRANDAO (Ydes)

Ont donné pouvoir : Pascal LORENZO (Lanobre) à Philippe VIALLEIX (Lanobre), Brigitte CLAUDEL (Lanobre) à Alain VERGNE (Beaulieu), Jean Philippe SERRE (Saignes) à Catherine BARRIER (Saignes), Alain DELAGE (Ydes) à René BERGEAUD (Ydes), Clotilde JUILLARD (Ydes) à Céline BOSSARD (Ydes),

Secrétaire de séance : Philippe DELCHET

Nombre de membres afférents au Conseil communautaire : 34 / Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 24 / Nombre de votants : 29

Date de la convocation : 15 septembre 2023

20230921027DE

CREATION DE POSTES – FILIERE TECHNIQUE

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Communautaire le 22 juin 2023,

Considérant la nécessité de créer un emploi d'Adjoint Technique Territorial Principal 1^{ère} classe à temps complet (35/35^{ème}) en raison du recrutement d'un agent par voie de mutation au service assainissement, ainsi que deux postes d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet (17,5/35^{ème}) en raison du recrutement de deux agents pour l'entretien des locaux,

Le Président propose à l'assemblée :

- la création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal 1^{ère} classe, permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.
- Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 21 septembre 2023 :

Filière : TECHNIQUE

Cadre d'emploi : ADJOINT TECHNIQUE

Grade : ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL 1^{ère} CLASSE : - ancien effectif : 9
- nouvel effectif : 10

- la création de deux postes d'Adjoint Technique Territorial, permanent à temps non-complet à raison de 17,5 heures hebdomadaires.
- Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 21 septembre 2023 :

Filière : TECHNIQUE

Cadre d'emploi : ADJOINT TECHNIQUE

Grade : ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL (17,5/35^{ème}) : - ancien effectif : 0
- nouvel effectif : 2

RF
JURILAC
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR : 04/10/2023
015-2415010557025002-102DE-DE

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 29 voix POUR décide :

- d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée en créant un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal 1^{ère} classe à temps complet et deux postes d'Adjoint Technique Territorial à temps non-complet (17,5/35^{ème}) à compter du 21 septembre 2023,
- d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi au budget, chapitre 012, article 64111.

Fait à CHAMPS SUR TARENTAINE-MARCHAL, le 21 septembre 2023

Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Marc MAISONNEUVE

Délibération rendue exécutoire

Transmise à la Préfecture le 04/10/23

Affichée ou notifiée le 04/10/23

Document certifié conforme

Le Président, Marc MAISONNEUVE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.

RF

AURILLAC

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 04/10/2023

15-241501055-20230921027DE-DE